AVENANT N°3 AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2026-2027
RMC ANTENNE ET WEB

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

RMC, Société Anonyme Monégasque au capital de 2 287 500 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 788 185 288, dont le siège social est situé 10-12 quai Antoine Premier 98080 Monaco et dont l'établissement principal est situé au 2 rue du Général Alain De Boissieu 75015 Paris,

Ci-après dénommée la « Société Organisatrice »

Organise du 25/09/2026 au 02/10/2026 le jeu « FOOT – EQUIPE DE FRANCE », sans obligation d'achat (ci-après dénommé le « Jeu »), annoncé et présenté, en tout ou partie :

- à l'antenne radiophonique de RMC et/ou
- sur les antennes télévisées de RMC STORY et RMC sur lesquelles certains programmes sont diffusés simultanément à la diffusion sur l'antenne radio de RMC ;

Selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux RMC 2026-2027, déposé le 3 septembre 2026 en l'étude de la SCP Simonin – Tranchant – Guerrier, Commissaires de Justice associés, 92 rue de la Victoire 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Le Jeu est accessible à l'antenne de RMC et sur la chaîne TV RMC STORY.

Pour participer au Jeu, l'auditeur aura la possibilité de tenter sa chance par :

- SMS au numéro 73216 - Mot clé [FRANCE]
- Téléphone au 3216, touche 3

Les frais de participation relatifs à ce(s) mode(s) de participation et leur remboursement éventuel s'appliquent selon les modalités définies ci-après :

[Par SMS] Pour les participants dûment inscrits, le coût pour la participation au Jeu par SMS pourra être remboursé, sous réserve des conditions suivantes :

- dans la limite des coûts réels engagés par le participant, définis comme tels : une participation par session.
- sur la base de 0,75 € TTC le SMS plus coût du SMS facturé par l'opérateur ;
- pour un montant maximum de 3 SMS.

[Par Téléphone] Pour les participants dûment inscrits, le coût pour la participation au Jeu par téléphone pourra être remboursé, sous réserve des conditions suivantes :

- dans la limite des coûts réels engagés par le participant, définis comme tels : une participation par session.
- sur la base de 0,45 € / minute plus surplus opérateur par participant et par session de Jeu
- pour un montant maximum de remboursement par session de 1,35 € TTC.

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

Du 25/09/2026 au 02/10/2026, les auditeurs s'inscrivent lors des émissions « Super Moscato Show », « Rothen s'enflamme », « After Foot » et « Les Grandes Gueules du Sport ». Les animateurs lanceront des annonces pour proposer aux auditeurs et téléspectateurs de s'inscrire.

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants :

1 gagnant, par émission et date ci-après énumérées, sera désigné par tirage au sort :

1. Match France vs. Italie :
 - Grandes Gueules du Sport : dimanche 27 septembre
 - Super Moscato Show : lundi 28 septembre et mardi 29 septembre
 - Rothen s'enflamme : lundi 28 septembre et mardi 29 septembre
2. Match France vs. Belgique :
 - Super Moscato Show : jeudi 1er octobre et vendredi 2 octobre
 - Rothen s'enflamme : mercredi 30 septembre, jeudi 1er octobre et vendredi 2 octobre

Les gagnants seront informés de la procédure à suivre pour l'obtention du lot :
- Directement à l'antenne de RMC
- Personnellement par mail / courrier / téléphone / SMS au numéro indiqué lors de leur inscription.

A l'issue du tirage au sort, le gagnant est contacté pendant l'émission. Si le gagnant pour quelque raison que ce soit ne répond pas ou est injoignable, il perd sans recours possible le bénéfice de sa dotation et un autre gagnant est sélectionné. Le passage à l'antenne valide le gagnant et la dotation qu'il a remportée.

Une fois le gagnant validé, ce dernier a 48h pour revenir vers la société organisatrice et lui fournir les documents demandés ainsi que ses coordonnées complètes.

4. Dotations

A gagner du 25/09/2026 au 29/09/2026 : 2 places sèches en catégorie 1 pour le match « France / Italie » le vendredi 2 octobre à 20H45 au Stade de France à Paris (75) d'une valeur de 145 € TTC / place.

A gagner du 30/09/2026 au 02/10/2026 : 2 places sèches en catégorie 1 pour le match « France / Italie » le lundi 5 octobre à 20H45 au Stade de France à Paris (75) d'une valeur de 145 € TTC / place.

Il y a 10 gagnants au total du 25/09/2026 au 02/10/2026, soit 1 gagnant par émission citée à l'article 3